



PRINCE EDWARD ISLAND

Regulatory & Appeals Commission
Commission de réglementation et d'appels
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

AVIS

PRIX DU PÉTROLE

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), le 6 septembre 2024 – La Commission de réglementation et d'appels de l'île a approuvé les prix pétroliers suivants, qui seront en vigueur à partir de 0 h 1 le vendredi 6 septembre 2024 :

- Le prix de l'essence ordinaire diminuera de 4,0 cents le litre.
- Le prix de l'essence super diminuera de 4,0 cents le litre.
- Le prix du mazout de chauffage diminuera de 2,0 cents le litre.
- Le prix du diesel diminuera de 2,0 cents le litre.
- Le prix du propane augmentera de 0,1 cent le litre pour Irving Energy Distribution and Marketing, de 0,3 cents le litre pour Superior Propane, de 1,2 cents le litre pour Island Petroleum et diminuera de 0,3 cents le litre pour Kenmac Energy Inc. et Noonan Petroleum.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 159,7 et 160,9 cents le litre, le prix de l'essence super sans plomb aux stations libre-service se situera entre 171,2 et 172,4 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 165,1 et 166,3 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 113,4 cents le litre.

Le prix du propane se situera entre 81,1 et 82,7 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits du pétrole, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 13 septembre 2024.